

COMPRENDRE SIMPLEMENT LES SOCIÉTÉS MIXTES DE LOGEMENT SOCIAL : STATUT, GOUVERNANCE ET MISSIONS

C0396



ENJEUX

Les personnels et responsables d'organismes Hlm (OPH, ESH ou Coop'HLM) sont de plus en plus souvent en relation avec des sociétés d'économie mixte (SEM ou SAIEM) locales agréées pour la construction et la gestion de logements locatifs sociaux : les ESH, elles ne sont ni l'un, ni l'autre.

Cette formation propose une description des SEM, de leurs similitudes et de leurs particularismes dans la conduite de politiques publiques locales d'habitat.

PUBLIC

Personnels des organismes de logement social.

OBJECTIFS

- › disposer d'un socle culturel commun avec des personnels de SEM pour établir un dialogue exempt d'incompréhensions réciproques
- › citer les principaux textes législatifs et réglementaires permettant de comprendre le cadre légal et opérationnel spécifique aux SEM.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Exposé en échanges dynamiques, quiz et co-analyse documentaire.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Éric ARNAULT, Consultant formateur, spécialisé en politiques publiques de l'habitat.

DATES CLASSE VIRTUELLE

20 mars 2025
27 juin 2025
4 décembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **L'organisation nationale des sociétés d'économie mixtes (Sem)**
 - › la Fédération des EPL (entreprises publiques locales)
 - › la place des SEM dans le logement social
 - › des SEM adhérentes à la fédération des OPH
- **Le statut des SEM agréées**
 - › un statut de société anonyme avec une composition particulière du capital
 - › une "assimilation" aux organismes Hlm pour une activité sous condition d'agrément
 - › les compétences liées à l'agrément et les rôles et contenus de la Cus
 - › les compétences hors agrément
- **La gouvernance des SEM**
 - › assemblée générale, pouvoirs et fonctionnement
 - › conseil d'administration ou de surveillance, composition, pouvoirs et fonctionnement
 - › organes de direction
- **La gestion des SEM**
 - › suivi administratif, gestion locative, patrimoniale, financière... : dispositions similaires et différentes de celles pour les autres statuts d'OLS, singulièrement des OPH
- **Relation aux autres OLS**
 - › les modalités de fourniture de prestations entre OLS
 - › l'appartenance à un même groupe d'OLS (holding ou Sac).

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 830 EUROS - 7 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Victoria ESTEBAN - 06 60 98 97 91. victoria.esteban@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr